

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer

“ L'accompagnement des plus fragiles d'entre-nous, le développement d'actions sociales, le soutien alimentaire et la mise en œuvre de parcours d'insertion, telles sont nos missions au quotidien ”

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer remplit trois missions :

- l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire en sphère solidarité, sur nomination du Conseil Départemental
- la gestion de l'épicerie sociale
- la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements bancaires



L'accompagnement solidarité des bénéficiaires du RSA

Uniquement sur prescription du Conseil Départemental, le CIAS assure la mission « référent RSA » sur différents sites du territoire.

Chaque bénéficiaire ainsi orienté élabore et signe avec un référent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui a pour objectif d'évaluer la situation, définir un plan d'actions et les freins périphériques dans la construction d'un parcours d'insertion.

Accueil, écoute, information, orientation et suivi sont les clés de cet accompagnement assuré par 10 référents :

10
référents

PÔLE URBAIN

Secteurs Saint-omer - Arques - Blendecques - Saint-Martin-Lez-Tatinghem

rue de Metz à Saint-Omer
«Les maronniers» (au bout du quai du commerce)

BEUDAERT Alexie
06.33.33.51.87
DEBUS PASCALE
06.33.33.52.74
DE POORTER Florine
06.32.60.55.31
GODDE Lydie
06.33.33.53.61
TILLIER Margaux
06.33.36.76.78

Secteur d'Aire-sur-la-Lys

dans les locaux du CCAS d'Aire-sur-la-Lys

WILLIART Marie-Pierre
03.21.39.18.97

Secteur de Longuenesse

dans les locaux du SEPTUOR, BAT LES MERLES, FORT MAILLEBOIS

PRUVOST Stéphanie
03.74.18.21.78

Secteur de Théroutanne/ Fauquembergues

dans les locaux des Maisons de Services au Public de Théroutanne et Fauquembergues

DESPRES Marina (Théroutanne et Fauquembergues)
03.74.18.22.96 ou 03.74.18.20.03

STEENKESTE Emilie (Fauquembergues)
03.74.18.22.17

Dans les locaux de l'épicerie sociale de Saint-Omer (uniquement secteur de Saint-Omer)

POULAIN Patricia 06.33.36.83.17

orientation

accueil

écoute

suivi

information



La gestion de l'Épicerie Sociale

L'épicerie sociale propose un soutien alimentaire temporaire sur des produits de première nécessité et d'hygiène, à moindre coût.

Un salon de coiffure social propose également ses services aux bénéficiaires à des tarifs adaptés.

L'accès se fait sur étude de dossier, sous conditions de ressources et l'élaboration d'un projet à travailler avec la professionnelle. La participation à un atelier sur des thèmes de la vie quotidienne fait partie du contrat d'accès à ce service.

La prise de rendez-vous est obligatoire auprès de l'une des Conseillères en Economie Sociale et Familiale de l'épicerie sociale :

SECTEUR DE SAINT-OMER ET ZONE NORD CAPSO (12 RUE EDOUARD DEVAUX)

DACQUIN Cécile
03.74.18.22.44

SITE DE THÉROUANNE/ FAUQUEMBERGUES/ AIRE-SUR-LA-LYS

COUSIN Mélanie
03.74.18.22.83

Une gamme variée de produits alimentaires et d'hygiène vous est proposée sur les deux sites. Vous serez accueillis et conseillés par Madame ANSART Cathy à Saint-Omer (03.74.11.86.16) et Mademoiselle COUSIN Mélanie à Théroutanne (03.74.18.22.83).

Mesdames BECAERT Céline (07.89.35.61.02) et POULAIN Patricia (06.33.36.83.17) vous accueilleront pour la constitution des dossiers de demandes



Le micro-crédit personnel

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint Omer a souhaité acter des partenariats avec des établissements bancaires afin de proposer aux habitants du territoire le micro-crédit personnel.

L'intérêt du dispositif est de renouer des liens entre la banque et les publics qui en ont été exclus, grâce à un accompagnement assuré par un agent du CIAS tout au long du prêt si besoin est. Le CIAS n'est ni prêteur, ni porteur du prêt, ce sont les partenaires bancaires.

Pour qui ?



Pour les personnes n'ayant pas accès au circuit bancaire traditionnel (qui ne peuvent obtenir un crédit auprès de leur banque), qui ont des revenus modestes, mais qui ont néanmoins une capacité de remboursement jugée suffisante.

Pour quoi ?

- Mobilité : achat d'un véhicule, réparation, financement permis...
- Logement : frais de déménagement et équipement, caution...
- Santé : dépense non couverte par la mutuelle...
- Divers : accident de la vie, obsèques, séparation...

Combien ?

Entre 300 et 3000€ et remboursement sur maximum 36 mois.

Nous contacter



GODDE Lydie

03.74.18.23.54 / l.godde@ca-pso.fr

Arques, Bayenghem-les-Eperlecques,
Campagne-lez-Wardrecques, Eperlecques, Houlle,
Mentque-Nortbécourt, Moringhem, Moule,
Nordausques, Nort-Leulinghem, Racquinghem,
Salperwick, Serques, Tilques, Tournehem-sur-la-Hem,
Wardrecques, Zouafques, Blendecques, Clairmarais,
Hallines, Helfaut, Longuenesse, Saint-Martin-Lez-
Tatinghem, Saint-Omer, Wizernes.

STEENKESTE Emilie

03.74.18.20.03 / e.steenkeste@ca-pso.fr

Aire-sur-la-Lys, Quiestède, Roquetoire, Wittes,
Audincthun, Avroult, Beaumetz-lès-Aire, Bellinghem,
Bomy, Coyecques, Delettes, Dennebroeucq,
Ecques, Enquin-lez-Guinegatte, Erny-Saint-Julien,
Fauquembergues, Febvin Palfart, Fléchin, Heuringhem,
Laires, Mametz, Merck Saint Liévin, Reclinghem, Renty,
Saint-Augustin, Saint-Martin-d'Hardinghem,
Thérouanne, Thiembronne.



cias centre intercommunal
d'action sociale
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER